

Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°12 – 17 mai 2022 – Toulouse (cité administrative)

Éléments de contexte

Les actualités nationales

Appel à projet plan de paysage relancé en 2022 selon les mêmes modalités que les deux années précédentes:

- Plan de paysage « classique » selon une thématique paysagère forte sur le territoire. Sélection de 15 lauréats avec un financement de 30 k€ par lauréat.
- Plan de paysage de transition énergétique. Pas de nombre de lauréats prédéfini. Financement par l'ADEME, de 20 à 100 k€ selon les projets et leur complexité. Pas de minimum garanti.

Remise des candidatures le 20 juin 2022. Comité technique et jury fin août, début septembre. Séminaire en octobre.

Remplacement de Gilles de Beaulieu par Eszter Czobor la fin de l'année 2021.

Barbara Pompili, ministre de la transition écologique a fait appel à son inspection générale, le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) pour réaliser une enquête « Élus locaux et paysage » dans le cadre d'une démarche en faveur d'un cadre de vie et d'un aménagement qualitatif du territoire. Cette enquête, réalisée conjointement avec l'Association des maires de France et présidents d'intercommunalités (AMF), le Cerema et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a été menée au début de l'été 2021. Elle avait pour objectif d'identifier la perception qu'ont les élus du paysage pour élaborer un plan de formation et de sensibilisation adapté.

Le rapport, intitulé « Sensibilisation et formation des élus locaux à l'approche paysagère » est paru en février 2022¹. Il devrait donner lieu à un programme de formations à disposition des élus d'ici fin 2022. Les actions seront centrées sur une approche très concrète, autour de visites terrain.

Depuis la relance des plans de paysage en 2013, 39 démarches recensées en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, certaines non abouties et d'autres réalisées hors appel à projet (3 démarches).

Les actualités régionales

Occitanie

Au travers du Réseau Paysage Occitanie, poursuite des animations par la DREAL et ses partenaires.

- Webinaire sur les plans de paysage au service des transitions, à destination des services de l'État (DDT, DREAL)
- Participation à un séminaire de l'Observatoire de l'Environnement de Bretagne, avec présentation de la démarche « Dire mes Paysages » de 2019.

1 http://paysages-territoires-transitions.cerema.fr/IMG/pdf/rapport_elus_paysage.pdf

- Préviation d'un séminaire sur tourisme et paysage en fin d'année 2022, en collaboration avec la Région Occitanie.
- Organisation de journées thématiques d'Echanges (équipement métropolitain à Montpellier, sources du Canal du Midi – 2 journées, bocage périurbain près de Toulouse).
- Préviation d'une nouvelle plaquette pour la fin de l'année « Paysage d'Occitanie et transition écologique ».
- Journée d'animation autour des observatoires photographiques du paysage en fin d'année sur le thème de la biodiversité et des PNR.

Nouvelle-Aquitaine

Une journée d'échanges sur le thème paysage et transition énergétique a été organisée le 10 février dernier. Les échanges, ainsi que des documents, sont en ligne et peuvent être consultés sur la plateforme du Réseau Paysage Nouvelle-Aquitaine.

Journée atelier en septembre-octobre 2022 concernant la sensibilisation des élus au paysage (locaux du CAUE de la Gironde). Une journée webinaire sur les PPTTE est programmée début 2023.

Plusieurs atlas de paysage départementaux sont en cours (3).

Un appel à manifestation d'intérêt devrait être lancé en lien avec le troisième plan Garonne. Dépôt des dossiers par les collectivités territoriales.

Les plans de paysage des Plaines, Causses et Gorges de l'Hérault

Grand site de France des Gorges de l'Hérault est à l'origine de la démarche (15 communes concernées). Lauréat 2017, l'étude vient d'être finalisée en avril 2022, du fait du COVID mais aussi de certaines difficultés dans le pilotage de l'étude.

Territoire sous pression urbaine de Montpellier, d'où la nécessité d'une réponse globale, au-delà du seul GSF. Le périmètre est plus large, sur les 3 intercommunalités et concerne au total 28 communes.

Les paysages sont très contrastés et avec des enjeux très différents. L'étude intègre une analyse territoriale fine ainsi qu'une extension de l'OPP de la vallée de l'Hérault. Budget de 45 k€ pour le plan de paysage et de 10 k€ pour l'OPP. Choix du bureau d'études CAUDEX (Lyon) pour réaliser l'étude.

Trois unités paysagères principales:

- Gorges de l'Hérault (le joyau),
- Plaines et vallées (réseau hydrographique important, plaines en transformation très importante),
- Monts, causses et garrigues (causses languedociens, prairies sèches tendance à la fermeture du paysage).

Diagnostic

Concertation (visite avec les élus) en bus. Démarche de concertation auprès des habitants (avec une question simple) : les paysages qu'ils aiment et qu'ils n'aiment pas ... Concertation réalisée sur 3 marchés puis lors de la fête de la nature.

Vigilance d'un diagnostic trop long qui consomme beaucoup de budget, intègre une formulation généraliste et risque de présenter des résultats déconnectés du terrain. Un regrettable manque de synthèse de la part du bureau d'étude. Rapport diagnostic: détail par sous unités, caractère sensible, enjeux. Gros travail de diagnostic, trop important (300 pages), pas lisible.

Le nécessaire retour sur le travail réalisé, sur le vocabulaire utilisé, avec parfois une confusion / un amalgame sur les enjeux, les constats, les objectifs.

Le diagnostic a permis d'affiner l'atlas départemental des paysages existant.

Difficile retour auprès des habitants suite à la concertation.

Objectifs de qualité paysagère

Besoin de pistes concrètes pour le territoire. Reformulation partielle en interne de la MOA, en intégrant par ailleurs des termes occitans, dans la perspective d'une meilleure appropriation du plan de paysage. Cinq grands objectifs de qualité paysagère identifiés issus de la synthèse des enjeux, à partir aussi des souhaits pour les paysages demain. Dix actions prioritaires prévues.

Nouvelle concertation du public sur les marchés, organisation d'un forum du paysage et d'un rendez-vous du paysage.

L'Observatoire photographique des paysages concomitant a permis d'illustrer et concrétiser les OQP.

Plan d'actions

Simulation d'études de cas territorialisés : 3 sites avec présentation de 3 scénarii, ce qui a permis de remobiliser les participants et d'illustrer l'usage possible du PP.

Développement d'un plan de paysage de transition énergétique

Appel à manifestation d'intérêt du réseau des Grands Sites de France et du Ministère de la Transition écologique en 2019 en vue de réaliser sur des GSF des plans de paysage de transition énergétique, permettant notamment d'envisager la compatibilité des ENR dans les paysages d'exception des grands sites (sites classés). Aide financière du ministère à hauteur de 30 k€ et aide technique interne RGSF avec la présence d'une paysagiste dédiée au suivi de cette action.

Site des Gorges de l'Hérault fait partie des 5 territoires finalement engagés (3 en Occitanie – Canigo, Gorges de l'Hérault, Pont du Gard). Ambition forte de la région Occitanie de devenir la première région à énergie positive à horizon de 2050.

Choix de l'équipe d'étude début 2022, intégrant des paysagistes et un BE plus spécialisé en énergie. Budget de 40 k€ + 10k€ optionnel. Choix d'un paysagiste indépendant (Pierre Romanetto), associé à l'agence Ginjaume (concertation, ateliers) et à Orchis Ingénierie (sociologie, énergie)

Existence de deux PCAET sur le territoire qui ont des approches et des conclusions très différentes. Nécessité de sortir des postures d'affrontements en faveur de pédagogie et de recherche de nuances.

Tendances fortes observées sur le territoire : PV en toiture, développement du bois énergie, souhait de préserver le contexte environnemental et paysager, démarches dirigées sur mobilité et rénovation. Approche mixte qui doit intégrer la sobriété économie et la production énergétique (ENR). Le diagnostic devra être synthétique, avec traduction graphique demandée

Récit paysage : comment le paysage actuel est modelé par les besoins d'énergie et comment il le sera demain ? Comment faire coïncider les PCAET et le plan de paysage ?

Nécessité de partager les constats, les enjeux et les objectifs.

Participation : pas de participation citoyenne mais ciblée plutôt sur les acteurs socio-économiques. Construction dès le début des groupes de travail.

OQP : se projeter visuellement sur trois sites pilotes, intégrant des simulations d'évolution possibles.

Plan d'action : sur des sites pilotes, choix d'un nombre d'actions limité, possibles à mettre en place assez facilement et rapidement.

Vraie difficulté à recruter un groupement de bureaux d'études qui puisse traiter des deux thématiques paysage et énergie.

Retours d'expérience

Nécessité d'un cadrage et d'une coordination plus autoritaire de la part du Maître d'Ouvrage (ex: définition et respect des délais, temps défini pour les reprises des remarques après relecture interne)

Pour les candidats, importance d'envisager lors de la consultation de les recevoir pour un entretien à privilégier en présence des élus. Permet de vérifier les objectifs et la fiabilité de la proposition méthodologique.

Importance du vocabulaire : distinguer les constats des enjeux et des objectifs. Possibilité de préciser le vocabulaire dès le cahier des charges. Prévoir des points de retour très réguliers pour une relation très étroite entre MOA et MOE. Possibilité de mettre en place un groupe de suivi incluant un élu, avec réunion mensuelle avec le BE.

Importance du récit de territoire: d'où on part et comment on souhaite écrire ensemble le paysage de demain. Le récit collectif permet de faire vivre l'outil dans le temps, aide à donner un fil conducteur pour toute action territoriale.

Diagnostic : matière à valoriser (expositions, autres démarches ...), compte tenu de la richesse de celui-ci. La réalisation d'une simulation sur sites pilotes donne du concret à voir, notamment pour les élus.

La tenue d'une conférence de presse, en fin de démarche (COPIL final) a fortement motivé et mobilisé les élus, ce qui contribue à l'appropriation de la démarche.

La Mission architecte paysagiste conseil dédié au grand site assure un complément appréciable à la démarche avec une permanence par semaine. L'entretien avec le porteur de projet (particulier ou professionnel) pendant 1h donne lieu à un compte-rendu formel.

Place du CAUE : Appui au cadrage auprès de la CC (exemple cité de la CC Prayssas)

Intérêt de l'Outil ETAPE Paysage : mis en œuvre sur Haut-Rouergue pour évaluer la consommation du territoire, positionner production et réduction énergétiques. Passage au dessin et à l'écrit.

Temps d'échanges sur les difficultés rencontrées

Financement du plan de paysage (études)

Difficulté de la plupart des lauréats pour trouver des sources de financement complémentaires à la dotation de l'État. Existence de plateformes recensant l'ensemble des financements mobilisables par les territoires : aides-territoires.fr, aides-france-relance.fr,

Ne pas négliger aussi des financements européens (leader...).

Existence également d'une plateforme nationale ouverte début 2022 « Expertise territoires ». Fonctionnement sur le modèle de forum (possibilité de poser des questions sur la plateforme)

Partenariats envisageables avec des écoles, IUT aménagement, écoles du paysage (intéressant à mobiliser dans le cadre d'enquêtes, de concertation...).

L'existence d'un plan de paysage permet d'obtenir plus facilement des financements sur d'autres dossiers (ex: projet trame arborée sur la commune de Quinsac 33).

Modalités de sollicitation du Cerema revues dans le cadre de la loi 3DS. Différentes possibilités de sollicitations: partenariats, adhésion pour une mobilisation au fil de l'eau.

Choix du bureau d'étude

Points de vigilance, nécessité d'étudier le parcours du paysagiste mandataire, son expérience, son approche. Inscrire l'audition des candidats dans la consultation et demander que soit présente la personne qui sera en charge concrètement du PP.

Rédaction cahier des charges

Montant de la prestation à annoncer préférentiellement, afin d'éviter d'avoir des propositions financières démesurées et irréalistes. Équilibre à trouver entre le nécessaire cadrage et l'intérêt de donner une marge d'aisance au bureau d'études dans sa méthodologie.

Vigilance sur la mise en œuvre du PP (ne pas se limiter à un retour de ce qu'est un Plan paysage).

La CDC portes de l'entre deux mers a demandé des croquis et un retour critique de l'outil plan paysage.

Concertation

Outil développé par le Cerema, en téléchargement libre : la boussole de la participation. https://www.cerema.fr/system/files/documents/2022/03/boussole_participation_cerema_mars2022.pdf

Cet outil permet de construire sa démarche de concertation (volet « pas à pas » de l'évaluer au regard de la charte de la participation et d'en rendre compte, en illustrant par des visuels/cartographies ou graphiques, volet « auto-évaluation »).

Ne pas hésiter à faire un retour au Cerema sur l'utilisation pour amélioration éventuelle de l'outil.

Retour d'expérience avec le territoire de Vienne Gartempe : PPTTE lauréat 2021 avec la volonté de réaliser l'étude sur 14-15 mois pour garder une dynamique et un confort permettant de mobiliser plus facilement les élus.

Mobilisation autour d'un concours photo. Partenariat avec CPIE local sur PCAET et PP.

Organisation d'ateliers de lecture de cartes postales sur le paysage. Podcast radio locales, interview d'interlocuteurs locaux sur le thème du paysage. Ateliers, balades, expo photos qui seront organisées tout au long du PP.

Animation

PP de Montségur : Conventionnement avec le BE pour participation à des permanences dans la future maison des paysages, intégrée dans la démarche art et histoire « Museo ».

Pôle éducatif. Animations grand public et jeune public.

Un PP peut créer du lien entre les différentes manifestations locales qui peuvent exister sur le territoire. (PP Entre Deux Mers).

Utilisation du logo ministériel

Il est possible d'utiliser le logo PP du ministère sur demande. La formalisation d'une forme de « labellisation plan de paysage » n'est toujours pas tranchée. La démarche reste libre et non contraignante.

Appropriation par les élus

Importance de la conférence de presse mobilisatrice. Le maître d'ouvrage doit participer au volet communication avec une appropriation du vocabulaire, la recherche d'une bonne formulation, compréhensible par tous, en évitant le verbiage trop technique. L'idéal serait que l'écriture des OQP se fasse par les élus, ce qui aurait le double avantage de l'appropriation du vocabulaire et de la démarche.

Présentation des démarches PP aux élus des différentes communes si possible (ex: dans le cadre de conseils municipaux ...) mais cela dépend aussi de la dimension du territoire considéré.

Exemple du territoire de la CC de l'Entre Deux Mers : la constitution d'un groupe projet avec quelques élus a permis l'implication de l'ensemble des élus dans la définition des objectifs. Présentation par le BE d'intentions qui sont retravaillées en groupe de travail avec les élus. Démultiplication des balades paysagères par le chargé de projet de la collectivité.

COTECH et COPIL : Ces deux instances sont indispensables. Nécessité de poser un calendrier, permettant aussi d'avoir les retours suffisamment en amont au moment du COTECH (parfois 2 mois) de façon à permettre des corrections aller/retour pour le COPIL.

Communication

Il n'y a pas de réponse absolue sur les outils à utiliser pour assurer la communication. Possibilité de construire un site internet dédié, un blog ou un autre support numérique. Cela pose la question de quel public toucher, de la mise en ligne des informations, de la mise en forme. Il y a un risque de transformation du discours par une équipe de communication peu avertie sur la question du paysage. Souvent le plan de paysage (productions) est adossé à un site institutionnel existant.

Utiliser les compétences des personnes habituées à communiquer sur les réseaux.

Prochain club

Dans la perspective d'une plus grande convivialité, le club ne se tiendra à l'avenir qu'en présentiel, malgré l'étendue du territoire couvert (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine). La délocalisation permettra d'alterner les rencontres entre les différents secteurs couverts.

Le lieu du prochain club n'est pas encore défini. Les territoires en capacité de l'accueillir sont invités à se manifester. La période de rencontre devrait être en fin d'année 2022.

Participants

| Nom / prénom | Structure | Plan de paysage concerné | Participation |
|-------------------------------|---|---|---------------|
| ANDREY Pascal | DDT 81 | | P |
| BAXERRES Bénédicte | CEREMA | | P |
| BOUTOT Emma | CCVH Gorges de l'Hérault | PP et PPTE Vallée de l'Hérault | P |
| BROUARD Anne-Lise | CC Bocage bressuirais | Bocage Bressuirais | V |
| CALAIS Maxime | SICOVAL | PP du SICOVAL | P |
| CHARRE Adeline | CC Confluent et coteaux de Prayssas | Plan de Paysage de Transition énergétique de la CC | V |
| CHEVILLARD Laure | PNR Pyrénées Ariégeoises | PPTE PNR, PP Haut-Vicdessos | E |
| CRAMPE Cyril | DDT 65 | | E |
| DE STOPPELEIRE Sophie | DREAL Nouvelle-Aquitaine | | P |
| DELGADO Diane | PETR Pays de Gâtine | Plan de Paysage du Pays de Gâtine | V |
| GIUNTA Luana | SYSDAU / SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise | Aire métropolitaine bordelaise | V |
| GONIN Alexis | CC Vienne et Gartempe | Plan paysage transition énergétique | V |
| GUERS Amélie-Madeleine | PNRHL | PP du Minervois et PP de la Montagne Noire et de la vallée du Thoré | V |
| GUGONNET Caroline | CC Mellois en Poitou | Plan de paysage Mellois en Poitou | E |
| LE BRETON Marine | CC Pays d'Olmes | PP pays d'Olmes | P |
| LEBRETON Paul | SMIDDEST | Projet de candidature PP | P |
| LEPLE Florence | PNR Millevaches en Limousin | PP de Millevaches | V |
| MARGOT Aurore | PETR Haut-Rouergue | PP du Haut-Rouergue | V |
| MOLINIE Sandrine | PETR Centre-Ouest Aveyron | PP du Centre-Ouest Aveyron | P |
| MOLINIER Hugo | CC Portes Entre-Deux Mers | PP Entre-Deux Mers | P |
| RASSON Nicolas | DREAL Occitanie | | V |
| SASIA Geneviève | DREAL Occitanie | | E |
| SCHEURER Flore | Bordeaux Métropole | Bordeaux Métropole - Plaine Rive Droite | V |
| SIMONIN Agnès | DREAL Occitanie | | P |
| GUGLIEMMETTI Alain | DREAL Occitanie | | P |

P : présentiel

V : visioconférence

E : Excusé(e)